

## Legs testamentaire de 73 000 \$ par une Valoise **Un cadeau du ciel pour la Fondation Santé Daigneault-Gauthier**

Alain Bérubé

**Les efforts de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier, qui contribue au bien-être des gens desservis par le CLSC et le Centre d'hébergement de la MRC d'Acton, ont été reconnus de belle manière par une Valoise, décédée il y a deux ans. Afin de soutenir les efforts de la fondation, Fernande Neveu a légué à cette fondation une somme de 73 000 \$.**

Cette ancienne employée de Northern Electric, à Lachine, a fait ajouter cette clause à son testament après avoir appris qu'elle était atteinte du cancer des ovaires.

« C'était une femme toute simple et qui a travaillé toute sa vie. Comme elle n'avait pas d'enfants et que son expérience de bénévolat au centre d'hébergement fut pour elle très agréable, elle a décidé de céder ses biens à la fondation », explique France Dupont, qui était la propriétaire de la résidence qui hébergeait Mme Neveu.

Celle qui a quitté notre monde à l'âge de 85 ans était une femme en forme et très éveillée, assure la notaire Marthe Gauthier, également présidente de la Fondation Santé Daigneault-Gauthier.



« C'était une dame exceptionnelle, qui adorait parler avec les gens sur la rue. Malgré son âge et son cancer, elle continuait de marcher régulièrement, en plus d'être une passionnée d'horticulture. Son geste à l'endroit de la fondation témoigne de sa générosité. J'espère d'ailleurs qu'elle inspirera d'autres gens de la région à penser à nous dans le cadre de legs testamentaires, de dons de succession ou par le biais de leur police d'assurance-vie », commente-t-elle.

M<sup>e</sup> Gauthier souligne d'ailleurs l'importance de cette fondation, qui a permis l'acquisition et la réalisation d'activités pour un montant de plus de 110 000 \$ depuis 2004.

« Avec le succès de notre Défi cycliste, qui a amassé plus de 26 000 \$ cette année, on sent que la communauté croit en nous. Nos bénévoles travaillent activement pour améliorer la qualité de vie des gens d'ici. En plus de l'achat d'équipements spécialisés, tous ces dons aident à fournir divers services et à épauler des familles à faible revenu lorsque les ressources du milieu ne suffisent pas, entre autres lorsque le bien-être et la santé d'un enfant sont menacés », indique-t-elle.

Pour joindre la fondation: [www.fondation-sante.org](http://www.fondation-sante.org) ou 450 546-2572.



Une dame décédée il y a deux ans, Fernande Neveu, a légué un montant de 73 000 \$ à la Fondation Santé Daigneault-Gauthier. On voit ici la liquidatrice des biens et ancienne propriétaire de la résidence qui l'hébergeait, France Dupont remettre le chèque à Marthe Gauthier, présidente de la fondation.